

Changement dans les codes de vulnérabilités : pas de panique !

Nous avons reçu la semaine dernière une infolettre de la R.A.M.Q. nous informant de changements aux codes de vulnérabilités. Cette nouvelle a créé, semble-t-il, beaucoup de confusion sur le terrain.

L'infolettre demeure un document administratif à l'usage de la R.A.M.Q. il est vrai que pour les médecins il est parfois difficile de s'y retrouver.

Je tiens à vous informer que la FMOQ vous fera parvenir d'ici peu un guide pratique d'application des changements apportés. Pour l'instant, il n'est pas nécessaire de tout modifier. Les changements pourront être faits au fur et à mesure des consultations de vos patients.

Surveillez le prochain Zoomlettre de la Fédération pour en savoir davantage.

Vote sur l'accord de principe

Seulement 32 % des membres de l'AMCLSCQ ont voté.

En date du **22 septembre 2017 seulement 32 % de nos membres avaient voté** sur l'accord de principe visant le renouvellement de l'entente générale.

Je vous rappelle que les grandes lignes de cette Entente se retrouvent sur le site sécurisé de la FMOQ. De plus, la captation de la soirée d'information du 13 septembre dernier qui se tenait à Québec a été mise en ligne sur CADUCEE.

Il est impératif de voter !

Vous avez jusqu'au 27 septembre prochain pour voter sur l'accord de principe. Pour ceux d'entre vous qui l'ont déjà fait nous vous en remercions. Faites passer le mot à vos collègues, invitez-les à faire entendre leur voix.

Votre Exécutif recommande l'acceptation de cet accord de principe.

Tout médecin en règle peut voter à partir de mon.fmoq.org, ou en utilisant le lien suivant : <https://www.fmoq.org/affaires-syndicales/communications/messages-aux-membres/vote-sur-l-entente-de-principe/>

Vidons les GAMF

Journées d'inscriptions massives

Plusieurs associations régionales organisent des journées d'inscriptions massives cet automne afin de vider les GAMF.

Nous vous encourageons à vous joindre à cette initiative et à y participer si ce n'est déjà fait.

Les dates retenues sont les samedis 28 octobre et 18 novembre. Il y aura aussi une journée d'inscription provinciale en novembre.

Plus de détails à venir à ce sujet au début du mois d'octobre.

27 octobre 2017, Québec Château bonne entente

8 h 30 – 12 h

Demi-journée annuelle de formation médicale continue

8 h 30 à 10 h

L'insuffisance rénale, savez-vous reconnaître ce patient?

10 h 30 à 12 h

Y a-t-il encore de la place pour la prévention en 2017?



13 h 15 à 16 h 30

Assemblée générale annuelle

Nous vous espérons nombreux pour venir échanger avec nous de vos préoccupations et discuter des enjeux qui vous touchent.

Nous avons réservé un bloc de chambres au Château Bonne entente. Mentionnez le groupe Association des médecins de CLSC du Québec lors de votre réservation pour profiter du tarif préférentiel : 1 800-463-4390.

Le détail de cette journée vous sera communiqué dans l'avis de convocation que vous recevrez dans les prochaines semaines. Surveillez votre courrier!